

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 042-214201865-20250702-DEL_2025_054-DE



La date de publication est la date de réception par la préfecture

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 25 Votants : 0	Séance du 2 juillet 2025 à 19h00 Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.
Délibération : N° DEL_2025_054 OBJET : AVIS DU PROJET ARRETE DE PLAN DE MOBILITE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE	Date de convocation : Étaient présents M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, Mme Isabelle CHAUVE, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, Mme Fanny LASSABLIERE, Mme Nadia MEBARKI Ont donné pouvoir François TAMBUZZO (pouvoir à Marlène ESTEVEZ) Carole TAMBUZZO (pouvoir à Saloi EL OUNI) Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT) Laurent GONZALES (pouvoir à Christophe TOTEL) Alexandre PETIAUX (pouvoir à Caroline BENOUMELAZ) Jean-Louis VALENTE (pouvoir à Damien LEFORT) Frédéric MARINELLI (pouvoir à Fanny LASSABLIERE) Cendrine BARLET (pouvoir à Séverine REYNAUD) Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE

Rappel et référence(s) :

Vu l'article L.1214-14 du code des transports

Contenu :

Le 22 mai 2025, le Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole a arrêté le projet de Plan Mobilité élaboré à l'échelle de son ressort territorial (voir annexes)

Proposition :

Il est proposé au Conseil Municipal de donner son avis sur le projet de Plan Mobilité de Saint-Etienne Metropole

Le conseil municipal rend un avis favorable à l'unanimité
S'abstenant : 11

Le Maire,
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,
Vincent BONY

Le secrétaire de séance,